



# Communauté de Communes Presqu'île Crozon-Aulne Maritime

## Analyse financière 2018-2023

# Sommaire

- 1 Méthodologie
- 2 Situation financière de l'EPCI
- 3 Analyse prospective budget général 2018 – 2023
- 4 Rétro-prospective du budget déchets
- 5 Rétro-prospective du budget eau
- 6 Consolidation avec les budgets annexes

---

# 1 Méthodologie

# Le contexte s'imposant à la collectivité

## Contexte local

- ▶ Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, fusion de la CC Aulne Maritime avec la CC de la Presqu'île de Crozon,
- ▶ Fiscalité professionnelle unique.

## Contexte macro-économique

- ▶ Après une année 2017 marquée par une forte accélération de l'activité économique (+2%), la croissance du PIB français devrait décélérer en 2018 en se positionnant à 1,5% selon les prévisions de décembre 2018 de la Banque de France. Cette perspective de croissance devrait se maintenir en 2019 et 2020 (1,5% puis 1,6%).
- ▶ L'inflation est, quant à elle, attendue à 2,1% en 2018 (contre 1,2% en 2017) sous l'effet notamment des prix de l'énergie, avant de se replier à 1,7% en 2019 et en 2020.

## Environnement du secteur public local

- ▶ Après un prélèvement de 11,5 Mds € sur les collectivités, les lois de finances 2018 et 2019 ont initié une stabilisation de l'enveloppe de DGF. Des variations sont toutefois attendues au sein de cette enveloppe afin de participer au financement de la péréquation et au développement de l'intercommunalité.
- ▶ La loi de finances 2019 réforme la dotation d'intercommunalité en mettant notamment fin au système d'enveloppes par catégorie d'EPCI. Des mécanismes de garanties sont mis en place afin de lisser les effets de la réforme.
- ▶ Le coefficient de revalorisation des bases de fiscalité a été indexé à l'inflation constatée de novembre N-1 à novembre N en LFI 2018. Ainsi, pour 2018 celui-ci a été fixé à 1,2% ; il sera plus dynamique en 2019 (2,2%) et sur les années à venir.
- ▶ La réforme de la taxe d'habitation n'impacte pas le produit perçu par les collectivités, le gouvernement ayant retenu la méthode du dégrèvement. L'année 2018 a été l'année de lancement (-30% sur la cotisation de TH pour les ménages concernés), et le processus continue en 2019 (-65% sur la cotisation de TH).
- ▶ Les collectivités dont les DRF sont supérieures à 60M€, ont contractualisé avec l'Etat afin de limiter l'évolution de leur DRF ( le coefficient de 1,2% a pu être régulé à la hausse ou à la baisse en tenant<sup>4</sup> compte des différents critères retenus par l'Etat). Ces collectivités verront leur ratio de désendettement mis sous surveillance.

# Les objectifs et la méthodologie

## Les objectifs

- ▶ Analyser les indicateurs de gestion de la Communauté de communes, afin de mettre en évidence sa situation financière et anticiper une possible dégradation budgétaire à venir.
- ▶ Permettre de dégager des pistes de travail / fixer des objectifs cohérents pour améliorer les indicateurs financiers.
- ▶ Déterminer le volume d'emprunts nécessaire au financement des projets d'investissements de la fin de mandature

## La méthodologie

Les données renseignées :

- ▶ 2018 : intégration des données prévisionnelles du CA 2018
- ▶ 2019 et suivants: intégration des éléments du programme de PPI

## 2 Situation financière de l'EPCI

---

# CCPCAM

Encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier (en €)

CCPC 2016	CCAM 2016	CCPCAM 2017	CCPCAM 2018
281 952	2 550 132	2 765 003	1 563 469,60

Ratio de désendettement (en année)

CCPC 2016	CCPCAM 2016 consolidé	CCPCAM 2017	CCPCAM 2018
0,3	1,4	2,7 *	2,9

\* Emprunt Terenez 1 M€

CAF nette

CCPC 2016	CCAM 2016	CCPCAM 2017
1 222 457	- 102 473	109 892

# Emprunts(en €)

CCPC 2016	CCAM 2016	CCPCAM 2017	CCPCAM 2017
0	1 863 845 *	0	843 000

\* Prêt relais Terenez 1 M€ remboursé intégralement en 2017

## Encours de la dette par population (en année)

CCPC 2016	CCAM 2016	CCPCAM 2017	CCPCAM 2018
16	364	114	64,9

Pour information: Moyenne de la strate EPCI de 184€ / an



# Données financières relatives aux ressources humaines

	2018	
Fonctionnaires titulaires et Stagiaires droit public	47	5 catégorie A (3 femmes 2 hommes) 7 catégorie B (4 femmes 3 hommes) 35 catégorie C (10 femmes 25 hommes)
Agents non titulaires droit public	1	Poste RAPAM (une femme en CDI)
Agents titulaires droit privé (CDI)	26	(12 femmes et 14 hommes)
Agents non titulaires droit privé (CDD ≥4 mois)	6	(4 femmes et 2 hommes) Pour le budget tourisme, piscine, déchets et eau
Effectif total	80	

La très grande majorité des agents du budget général sont titulaires de la fonction publique par contre sur les budgets annexes à autonomie financière, conformément à la législation, ce sont des contrats de droit privé.

## 2.2- Éléments de la rémunération:

Les heures supplémentaires sont récupérées ou rémunérées à titre exceptionnel.

Sur le budget eau, elles sont payées en cas d'astreintes selon les barèmes en vigueur.

La durée effective du travail est de 151,67 ou 169 heures mensuelles suivant si les agents sont à 35 h ou à 39 h.

**Charges de personnel budget général:** Elles comprennent les dépenses du chapitre 012.

2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 213 402	1 322 670	1 349 123	1 376 106	1 403 628	1 431 701

**Ratio :** Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

2018	2019	2020	2021	2022	2022
14,12 %	16,06 %	15,62 %	15,55 %	15,5 %	15,44 %

En 2018: Embauche d'un CDD de 1 an animatrice économique et remplacement congé maternité ADS

En 2019: Embauches (étude pour la prise de compétence assainissement CDD 1 an, poste mission environnement reclassement réserve naturelle CDD 1 an subventionné)

**Charges de personnel budgets annexes:** Elles comprennent les dépenses du chapitre 012.

## Budget DECHETS

Suppression de deux fonctionnaires en 2017/ 2018 et embauche de deux agents de droit privé en CDI en 2018 pour leur remplacement. (Responsable technique et responsable administratif)

2018	2019	2020	2021	2022	2023
987 616	1 007 368	1 027 516	1 048 066	1 069 027	1 090 408

**Ratio :** Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

2018	2019	2020	2021	2022	2023
32,65 %	33,1 %	33,55 %	33,99 %	34,36 %	34,79 %

## Budget EAU

Une légère augmentation est prévue en 2019 puis en 2020 liée à la création prévisionnelle d'environ 2 à 3 postes si la DSP de Pont de Buis cesse en janvier 2020.

2018	2019	2020	2021	2022	2023
510 777	540 000	594 000	605 880	617 998	630 358

**Ratio :** Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

2018	2019	2020	2021	2022	2023
24,71 %	25,83 %	27,76 %	28,06 %	27,97 %	27,98 %

## 3- Budget général

---

# Analyse prospective 2018 - 2023

# Les hypothèses retenues pour le scénario de base

## Fonctionnement

### RRF :

- CFE, CVAE, TASCOM et IFER figés
- Bases 2018 définitives et +1% à partir de 2019 sur la TH et la TFB

### DRF :

- 011 : prise en compte de la livraison de Terenez en 2018 puis du centre culturel en 2020.  
Arrêt de la subvention de fonctionnement du budget déchet de 525 000 € en 2019, reprise de la participation financière au budget piscine en 2020 d'un montant de 125 000 € par an.
- Frais de personnel : +12,5% en 2019 et GVT +2 % dès 2020
- FNGIR : 2,2 M€ figés

## Investissement

### RRI :

- Emprunt de 843 k€ débloqué en 2018 et nouveaux emprunts pour 4 000 000 € à partir de 2019
- Subventions couvrant partiellement le PPI (5M€)

### DRI :

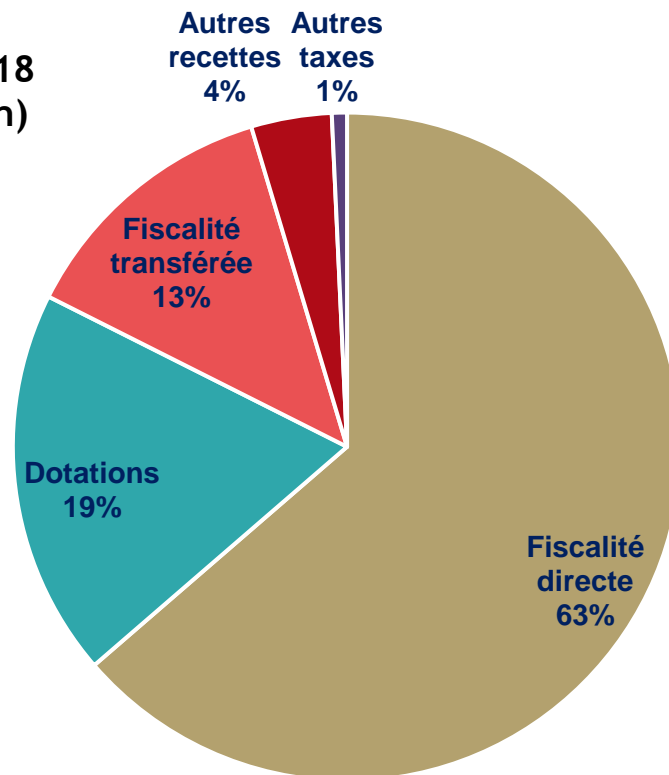
- Programme d'investissements pluriannuels (PPI3) de 20 M€ dont:  
Volet économique : 970 216 €  
Maison médicale de garde 500 000€  
THD phase 2: 3 125 325 €

## Équilibre

Fond de roulement figé à 1M€  
à partir de 2019  
puis équilibre sur l'emprunt

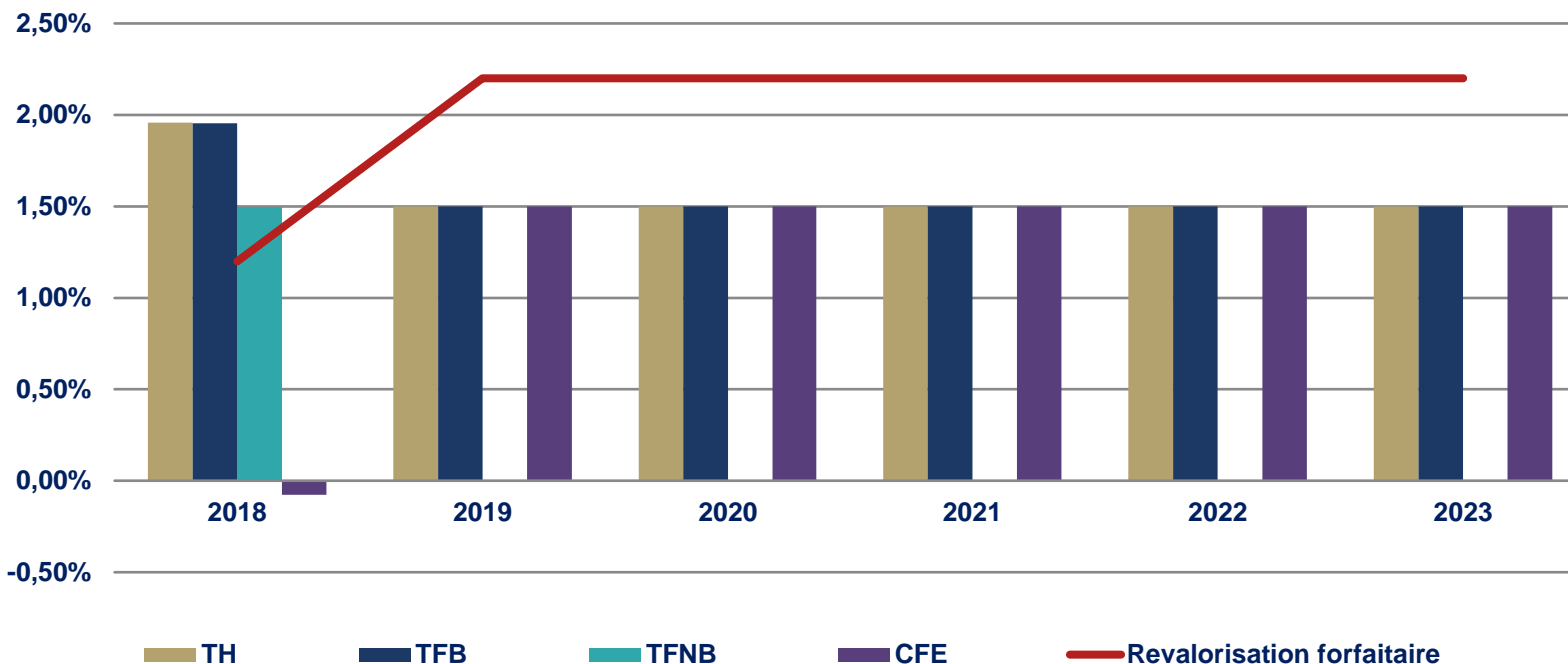
# La répartition des recettes réelles de fonctionnement

Structure des RRF en 2018  
(hors produits de cession)



# Des bases fiscales peu dynamiques ...

## Évolution des bases fiscales



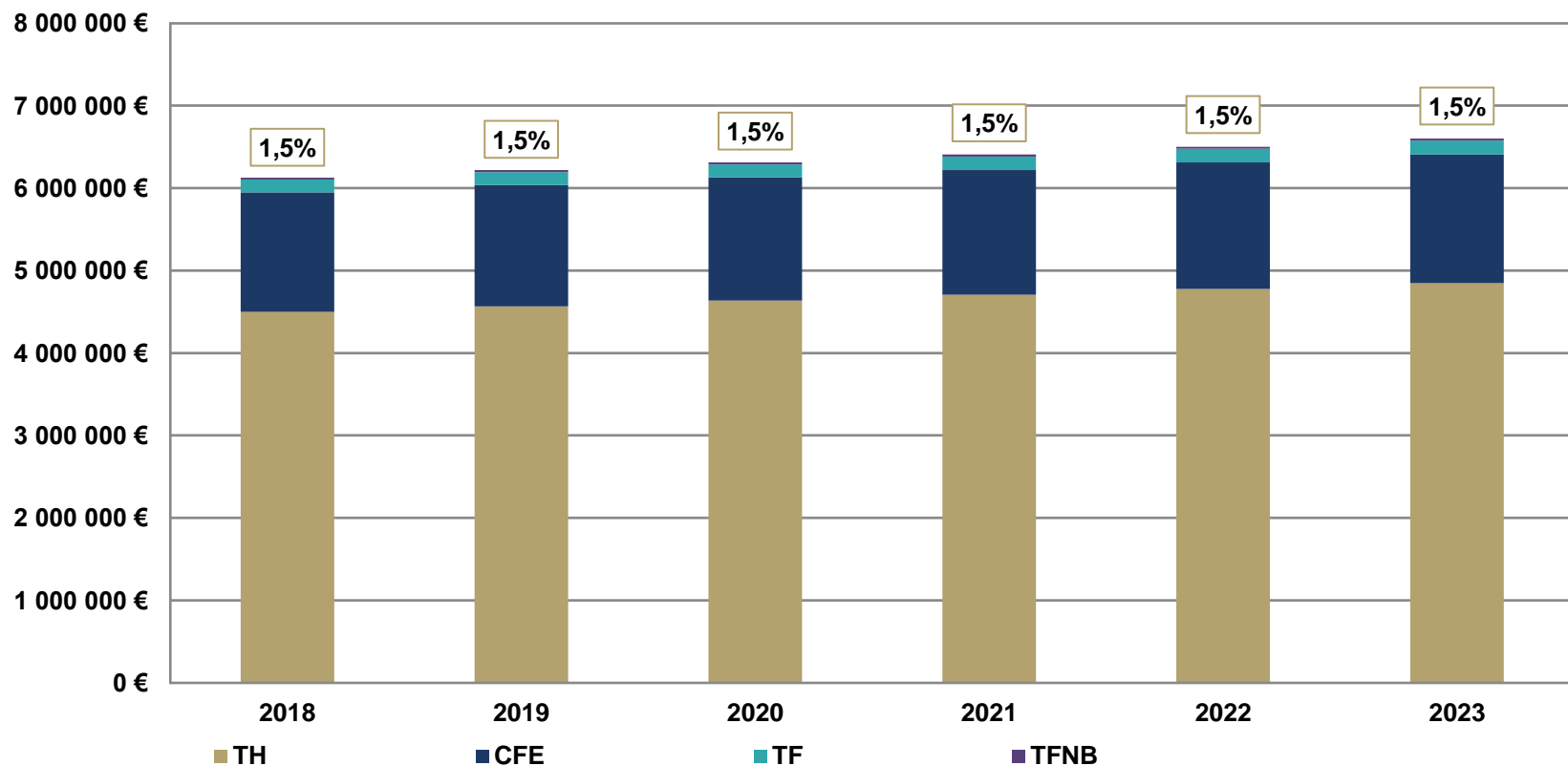
Les bases évoluent d'une part sous l'effet de la revalorisation forfaitaire, d'après un coefficient voté chaque année en loi de finances, et d'autre part sous l'effet de variation physique : nouvelles constructions, retour à l'imposition.

En 2017, les bases de taxe d'habitation ont baissé de 1,7% et celles de taxe foncière sur le bâti ont progressé de 0,20% (bases définitives transmises par la DGFIP)

A partir de 2018, évolution de 1% des bases de taxe d'habitation et de taxe foncière sur le non bâti.

# La fiscalité directe

## Évolution du produit des contributions directes

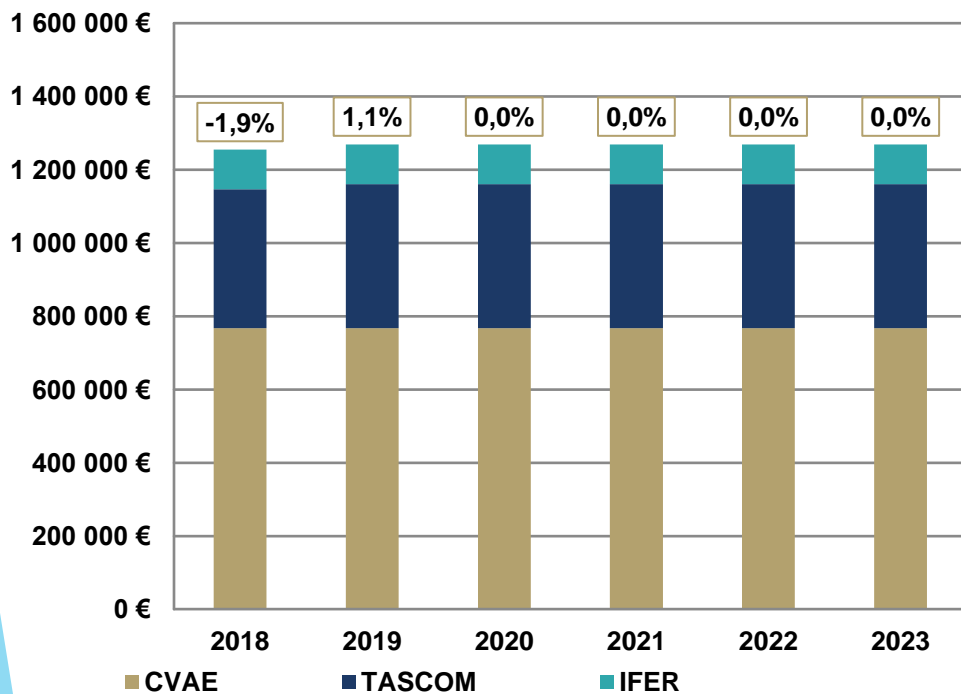


La hausse de 24,6% s'explique par la fusion des deux EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et la forte hausse observée d'une part sur la base de la CFE et d'autre part sur le nouveau taux appliqué (23,61% en 2017 contre 16,37% en 2016). Pour rappel, les nouveaux taux de TH, TFB et TFNB sont respectivement de 10,35%, 0,49% et 3,08% en raison du lissage des taux.



# La fiscalité économique

## Évolution de la fiscalité économique



La CVAE est égale à 1,5 % de la valeur ajoutée produite par les entreprises du territoire au cours de l'année au titre de laquelle l'imposition est due.

Le montant de la TASCOT peut être modulé par l'EPCI en appliquant un coefficient multiplicateur allant de 0,8 à 1,2.

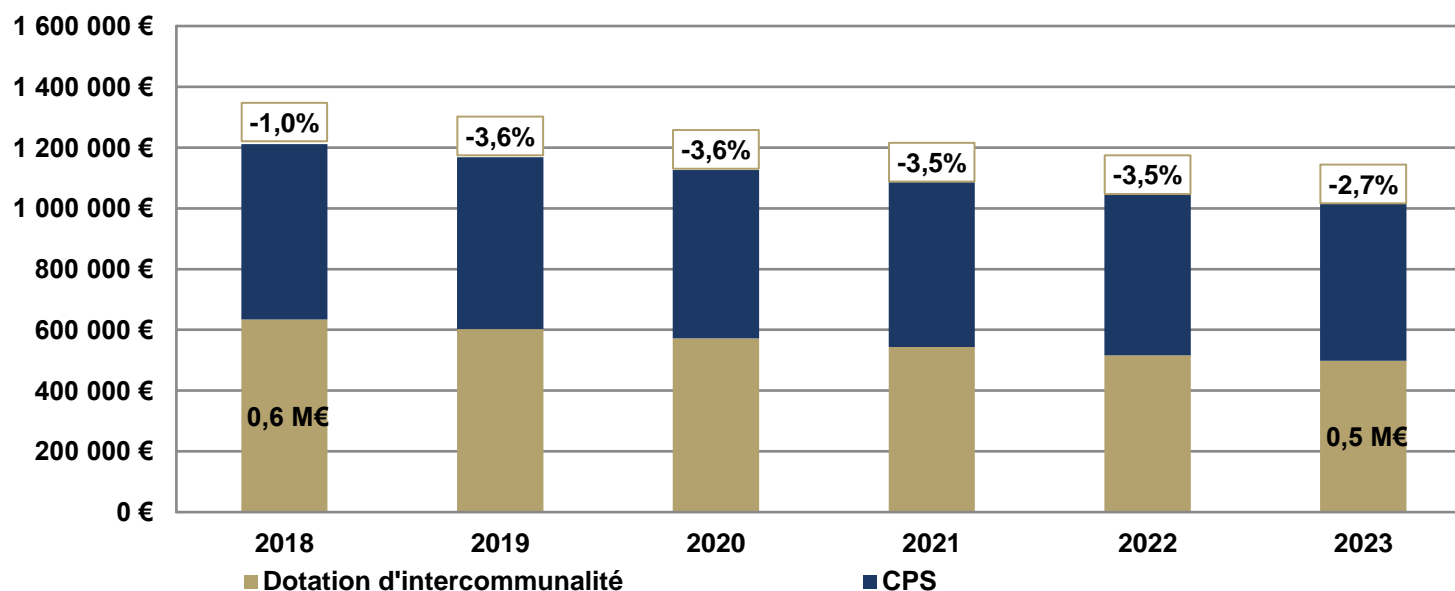
L'IFER comprend neuf composantes en lien avec les activités exercées dans le secteur de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications.

Les montants et tarifs de chacune des composantes sont revalorisés annuellement du taux prévisionnel d'évolution des prix à la consommation des ménages, hors tabac.

Dans le scénario de base, les produits attendus de l'IFER, la TASCOT et la CVAE sont figés à partir de 2019.

# Une DGF en diminution

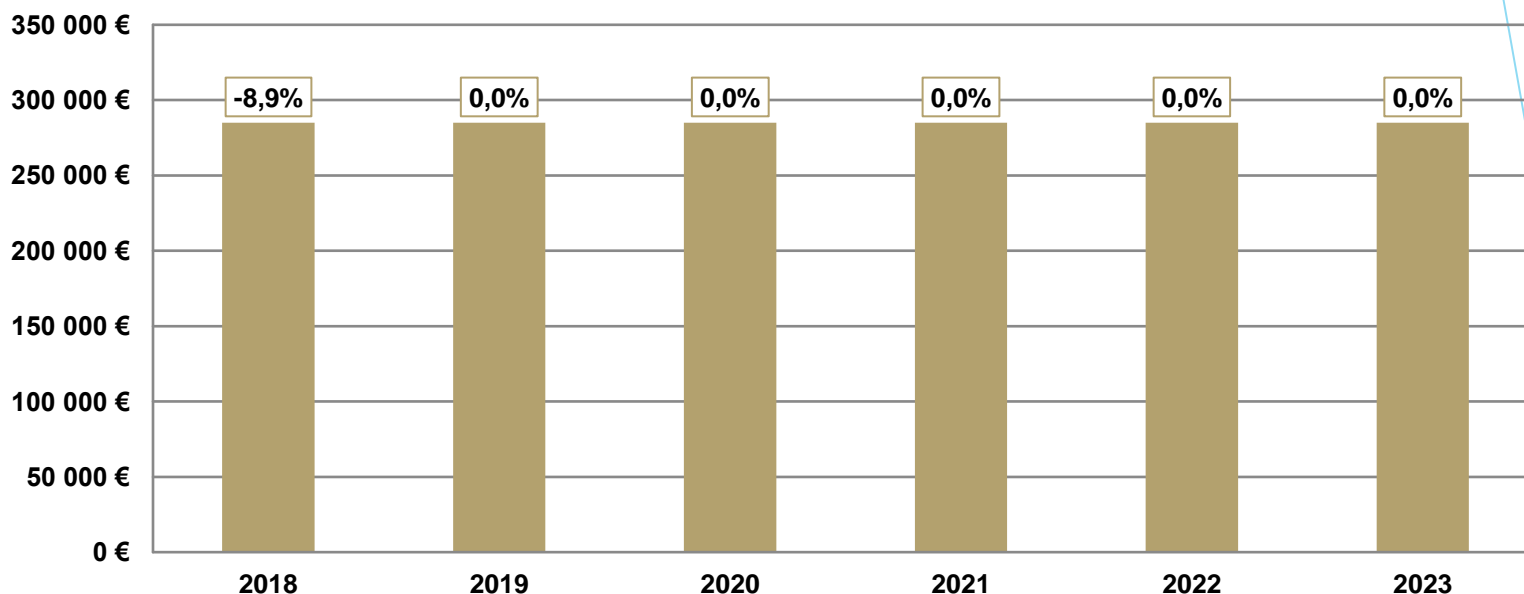
## Évolution estimée de la dotation forfaitaire



- ▶ La dotation intercommunale évoluera en fonction du CIF, de la population DGF, du potentiel fiscal et des valeurs de points.
- ▶ La dotation de compensation (CPS) continue quant à elle d'être écrêtée (-2% / an) afin de financer le développement de l'intercommunalité et la hausse de la péréquation des communes.

# Les compensations fiscales

## Évolution des compensations fiscales

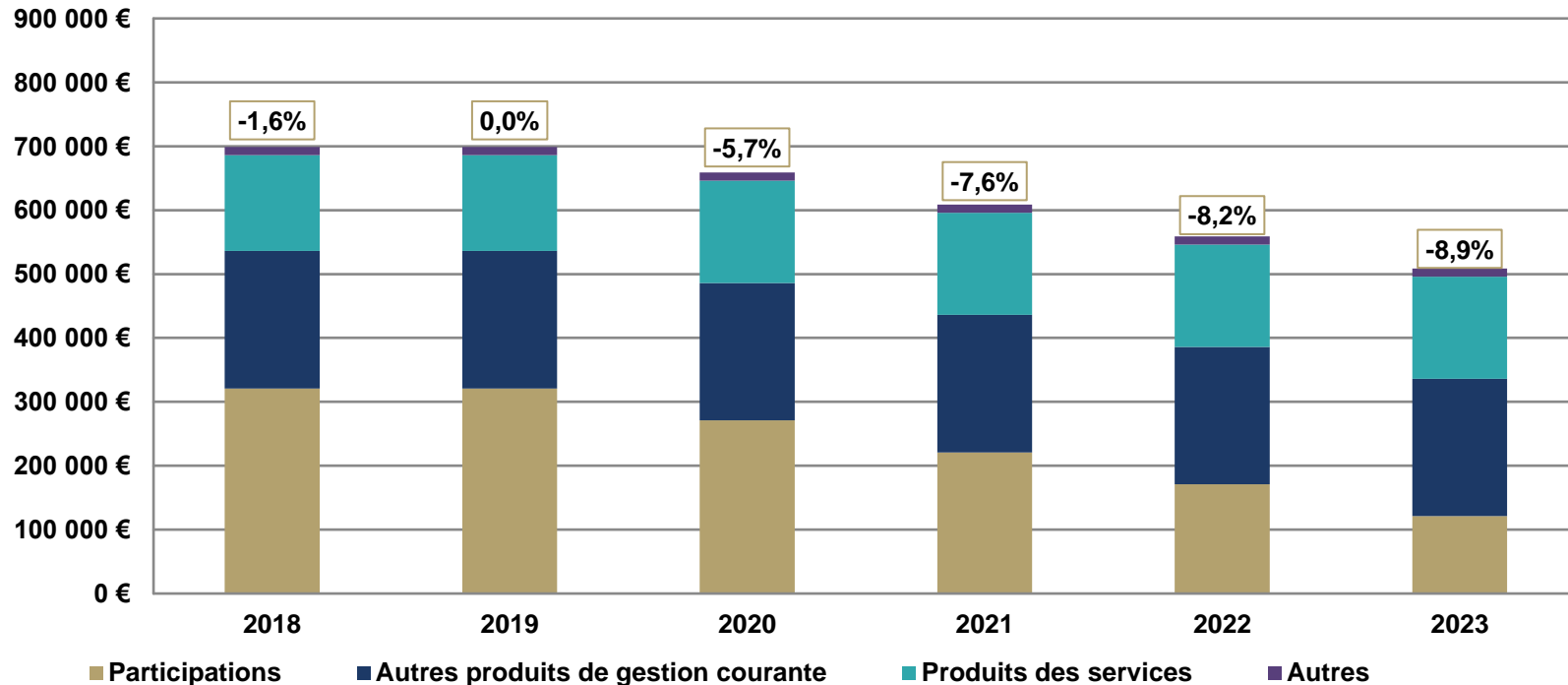


Les compensations fiscales hors TH servent de variables d'ajustement à l'enveloppe normée depuis 2009. Les crédits alloués à la péréquation verticale (DSU, DSR et DNP) étant en augmentation, ce sont les crédits liés aux compensations fiscales qui diminuent. Il convient également de tenir compte de la hausse de population et du développement de l'intercommunalité.

A compter de 2018, les compensations liées à l'ex taxe professionnelle baissent de 18% par an, alors que la compensation TH est figée à 306K€.

# Les autres recettes

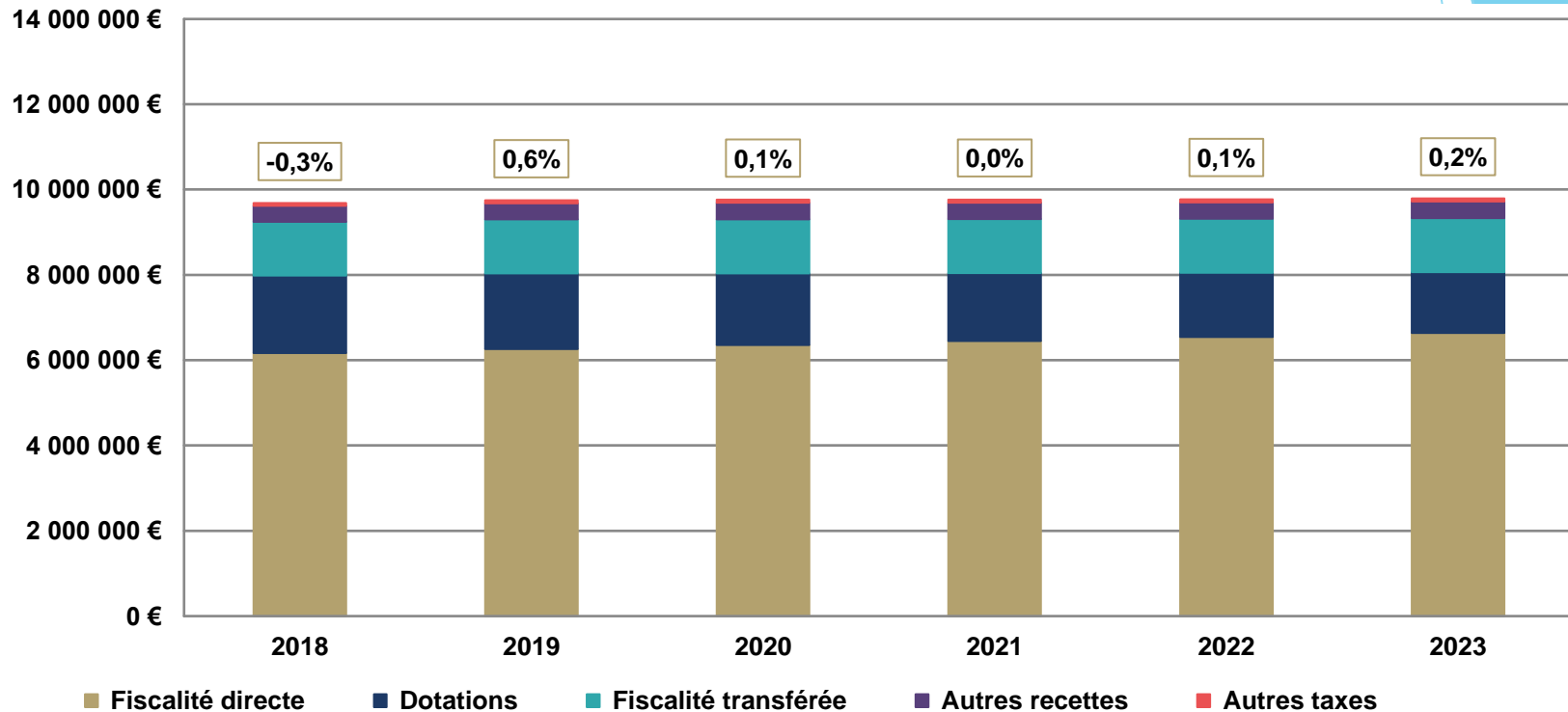
## Détail et évolution des autres recettes de fonctionnement



Le montant des produits des services est figé prudemment à 136 000€. Les participations (Etat, Région, Département), le sont également à hauteur de 300K€. Par ailleurs, les autres produits de gestion courante (chap. 75), intègrent la livraison du bâtiment technique courant 2018, puis le versement des loyers destinés à couvrir les intérêts de l'emprunt VVF souscrit pour 843K€ (60K€ à compter de 2020).

# Les recettes réelles de fonctionnement stables sur toute la période

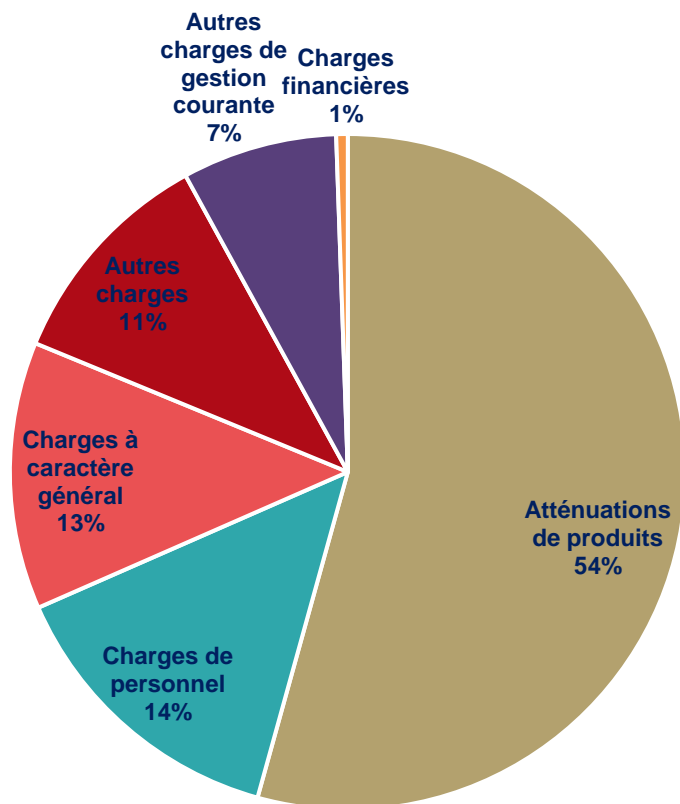
## Répartition et évolution des recettes réelles de fonctionnement



Sur la période 2018 - 2021 les recettes réelles de fonctionnement sont anticipées avec prudence, en quasi stabilité (moyenne de -0,01% sur les 4 ans). La baisse de 2018 s'explique par la diminution des postes suivants : atténuation de charges à 30K€, taxe additionnelle au foncier non bâti estimée à 30K€, baisse des produits attendus sur la CVAE, diminution de la dotation de compensation et baisse des produits exceptionnels. Au-delà, les recettes sont quasi atones.

# Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Structure des DRF en 2018



Les atténuations de produits (54% des dépenses) constituent le principal poste de dépenses. Elles comprennent l'attribution de compensation (28%), le FNGIR (26,6%) et les autres reversements dont le FPIC. L'AC évoluera avec les transferts de compétences.

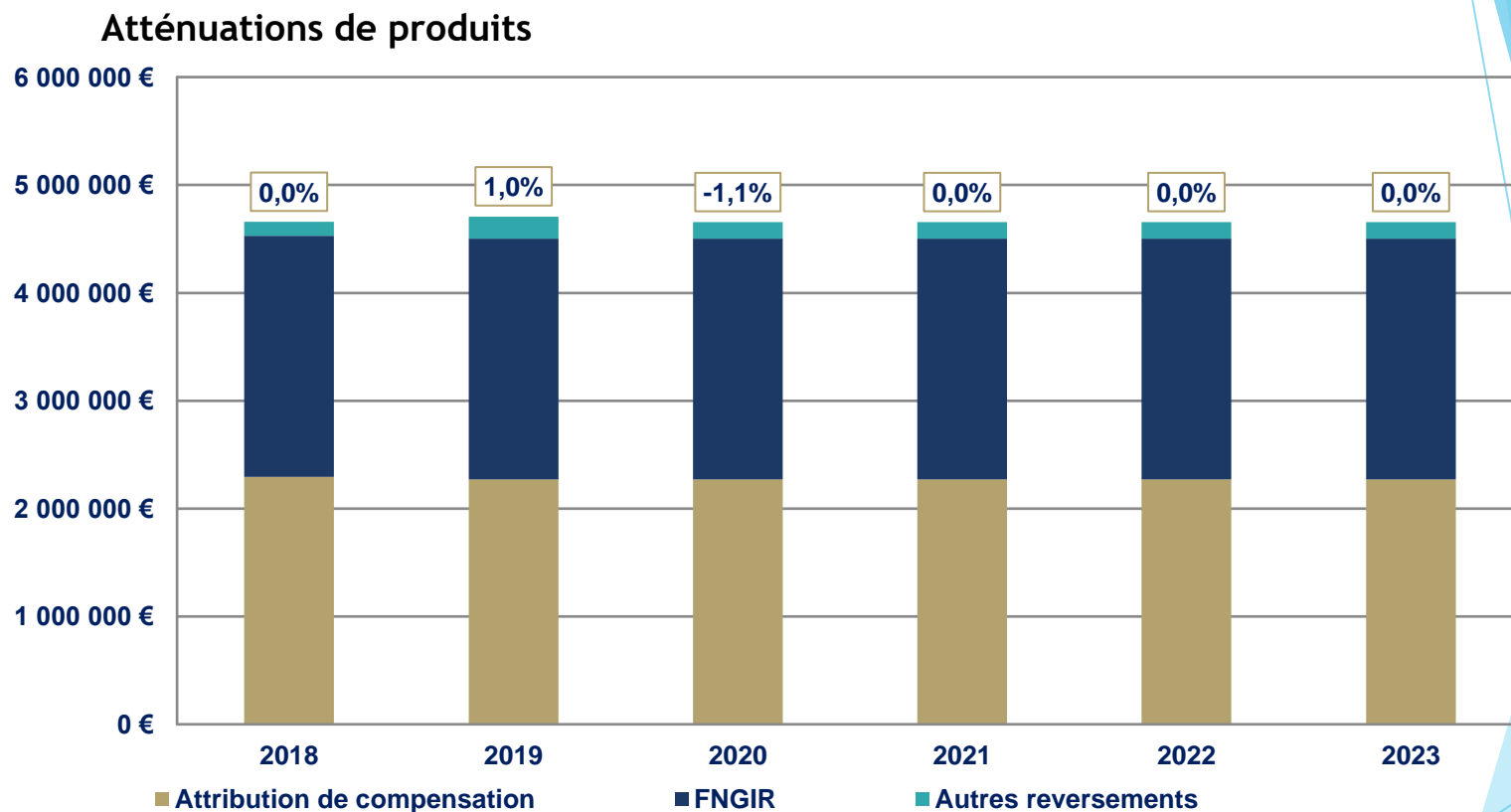
Les charges de personnel (14%) vont subir les effets de décisions prises au niveau national (revalorisation des catégories A et B, revalorisation du point d'indice...) mais également au niveau de la collectivité (recrutements, remplacements...).

Les charges à caractère général (13%) comprennent les contrats conclus par l'intercommunalité (électricité, eau...), les frais d'entretien des locaux et bâtiments, les achats de fournitures, etc. Leur variation est influencée en partie par l'inflation et le prix des fluides.

Les autres charges de gestion courante (7%) prennent en compte les subventions versées (associations...) et les participations.

Les charges financières (1%) évolueront en fonction de la politique d'endettement de la collectivité et des variations des taux d'intérêt.

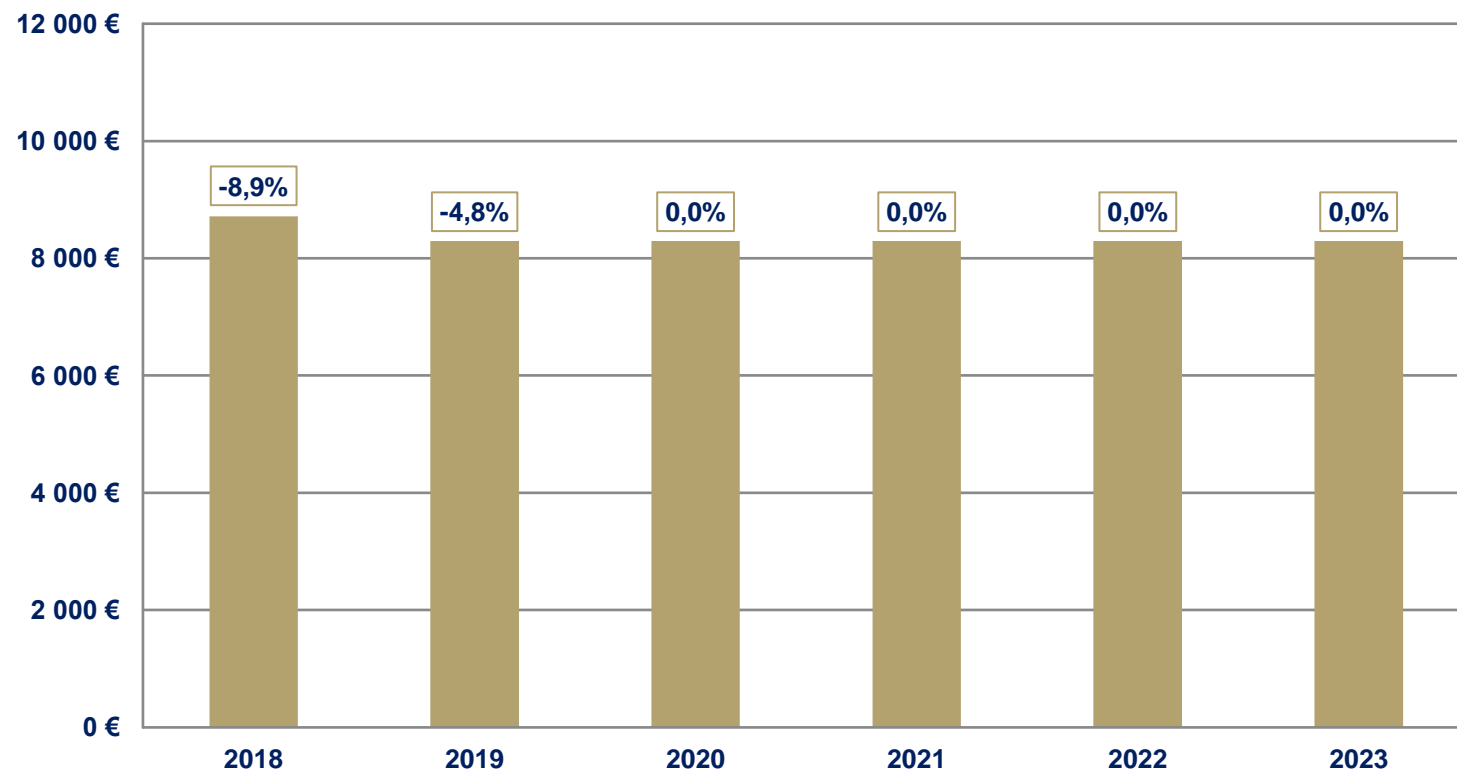
# Les atténuations de produits (hors FPIC)



Il s'agit ici de dépenses contraintes, qui n'évolueront pas sauf mis en place de nouveaux transferts entre l'EPCI et ses villes membres. L'Attribution de compensation évoluera au gré des transferts de compétences futurs.

# La contribution au FPIC

## Contribution au FPIC

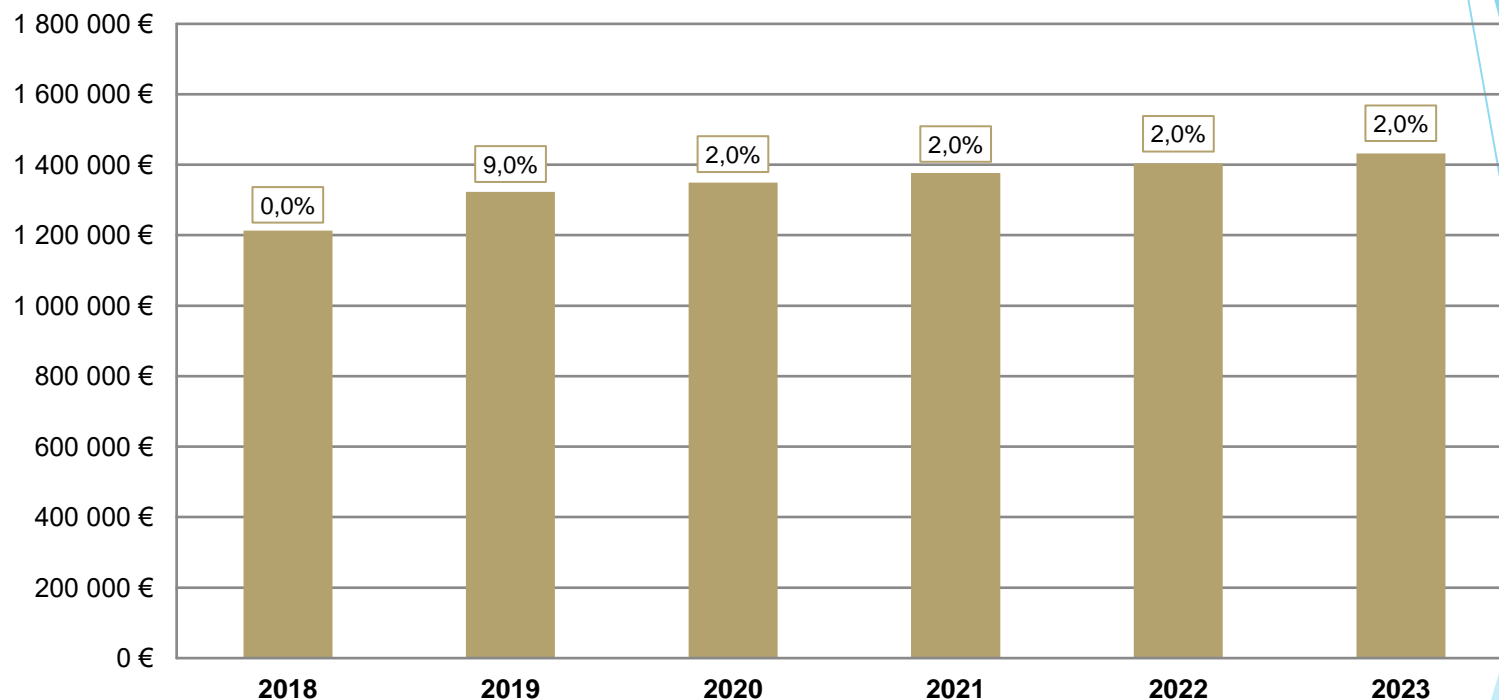


La Communauté de communes reste sur la période contributrice au FPIC, mais sur un montant très faible (9 564 € en 2017 et 8 715 € en 2018).



# Charges de personnel : une hausse induite par les transferts de compétences

## Évolution des charges de personnel



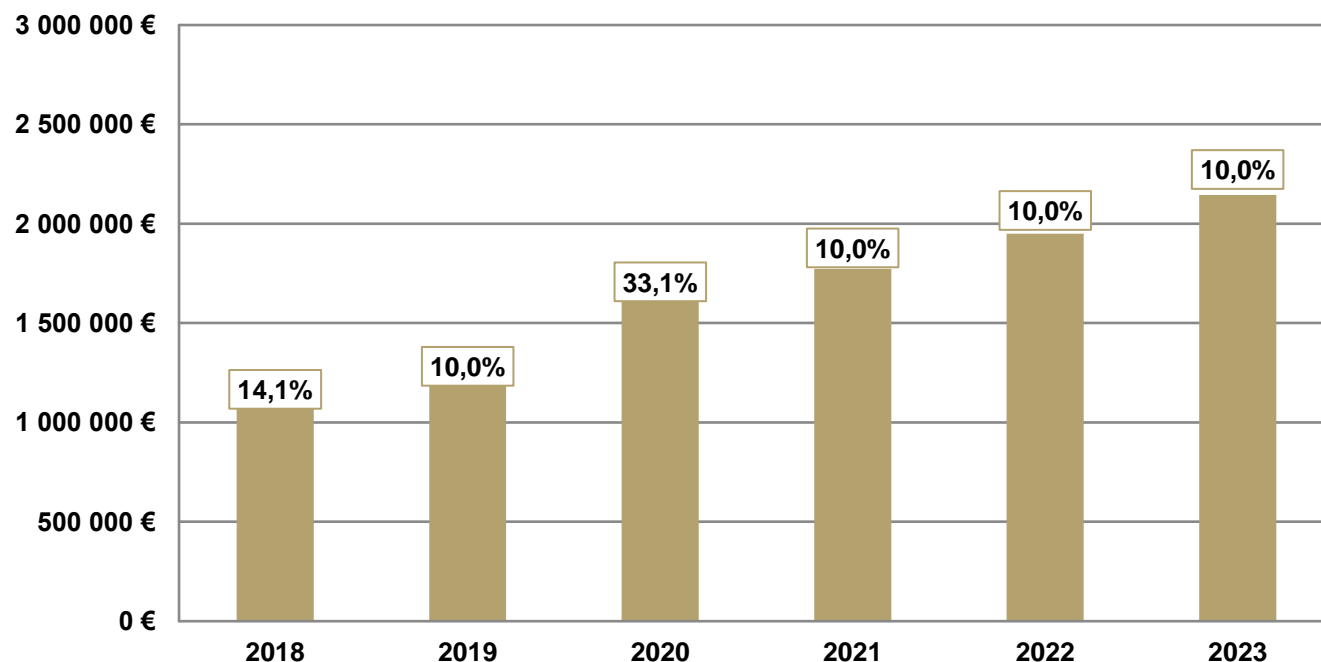
Les charges de personnel ont pris en compte le GVT (glissement vieillesse technicité) ainsi que la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et de la mise en œuvre progressive du mécanisme de transfert primes-points.

Ces éléments sont indépendants de la politique d'avancement et de recrutement au sein de la collectivité.

La prospective prend en compte un GVT de 2,5% par an à partir de 2019 et l'embauche d'un agent chargé de l'étude de la prise de compétence assainissement et de l'agent en charge de la mission reclassement de la réserve naturelle.

Le ratio des dépenses de personnel reste bien en dessous du ratio moyen de la strate.

# Montée significative des charges à caractère général



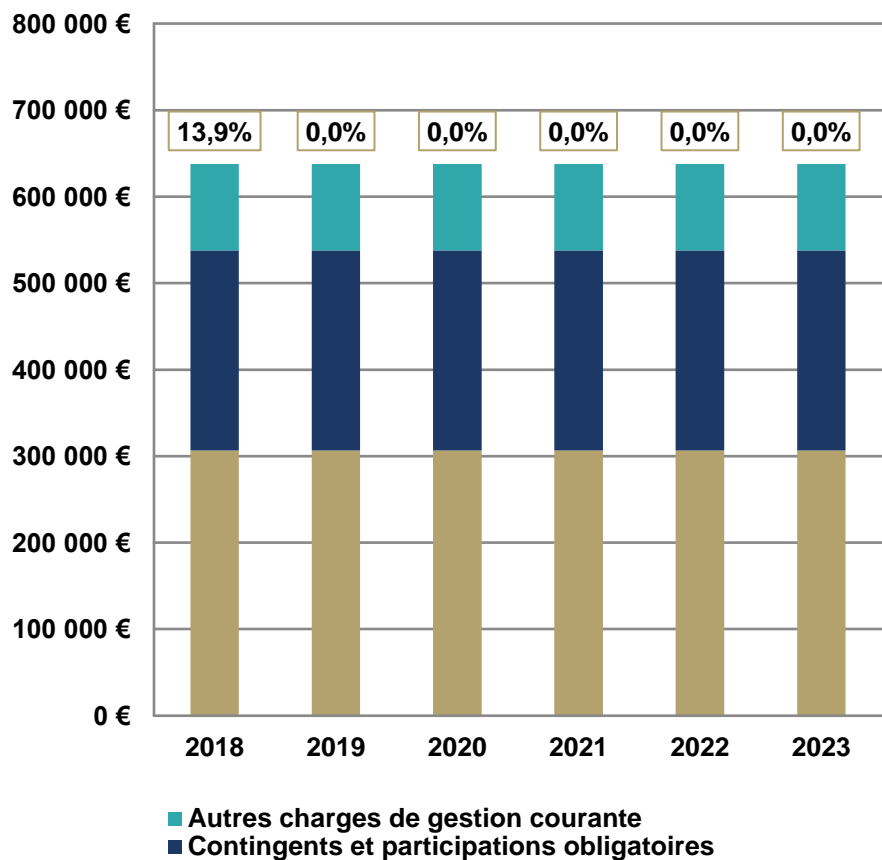
▶ Les charges à caractère général évoluent en fonction de l'inflation qui se répercute sur les prix à la consommation et en fonction des services rendus à la population.

▶ Ces charges subissent également les mouvements suivants :

- ▶ 80 000€ chaque année à partir de 2018 au titre de la livraison de Térénez,
- ▶ Augmentation suite aux nouvelles compétences.
- ▶ En 2020 un coût de fonctionnement de 140 000€ lié à la mise en service du centre culturel à mi-année, ensuite le coût annuel est estimé à 280 000€.

# Les charges de gestion courante en hausse à compter de 2019

## Évolution des charges de gestion courante

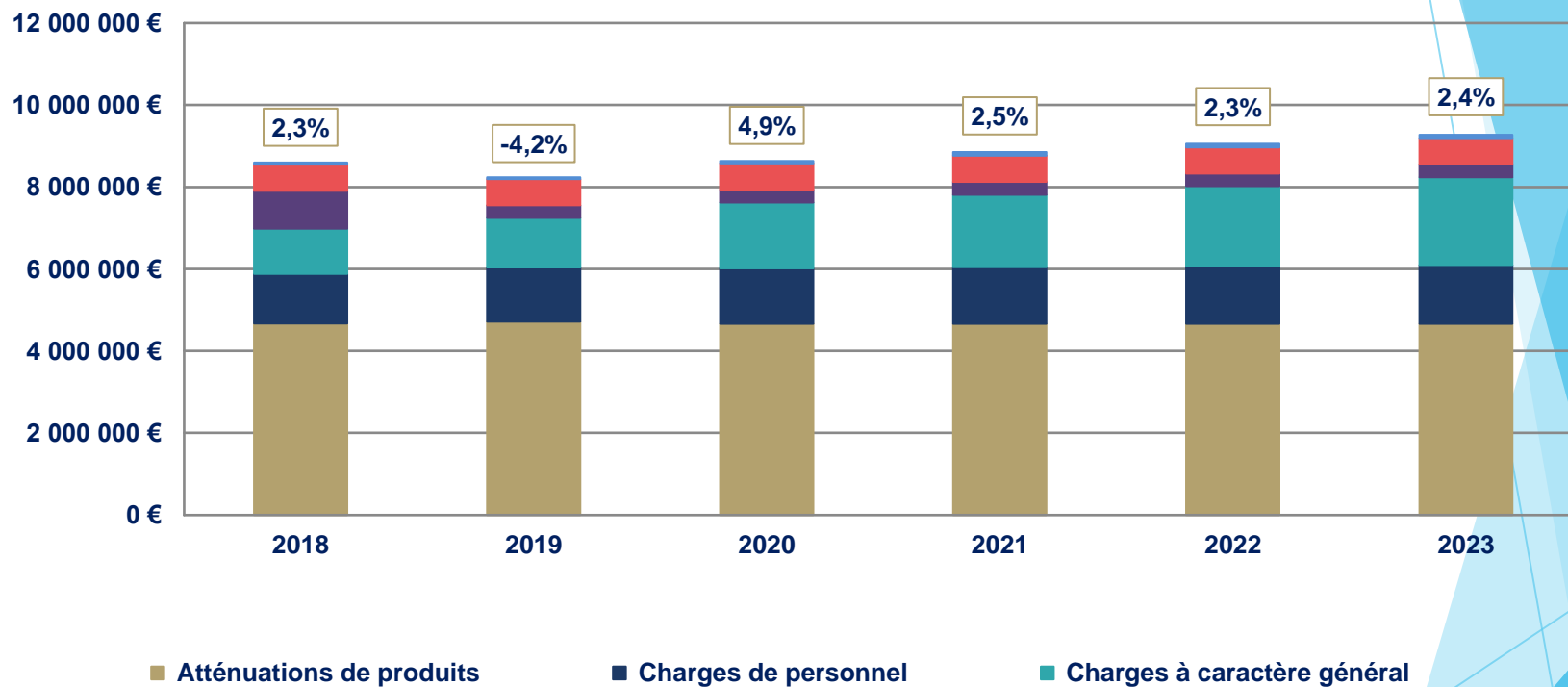


▶ En 2019, impact du retour du reversement lié à la piscine après une interruption de trois ans (121 980€).

▶ Les **contingents** et **participations obligatoires** sont stables sur toute la période à 185K€.

# Les dépenses de fonctionnement

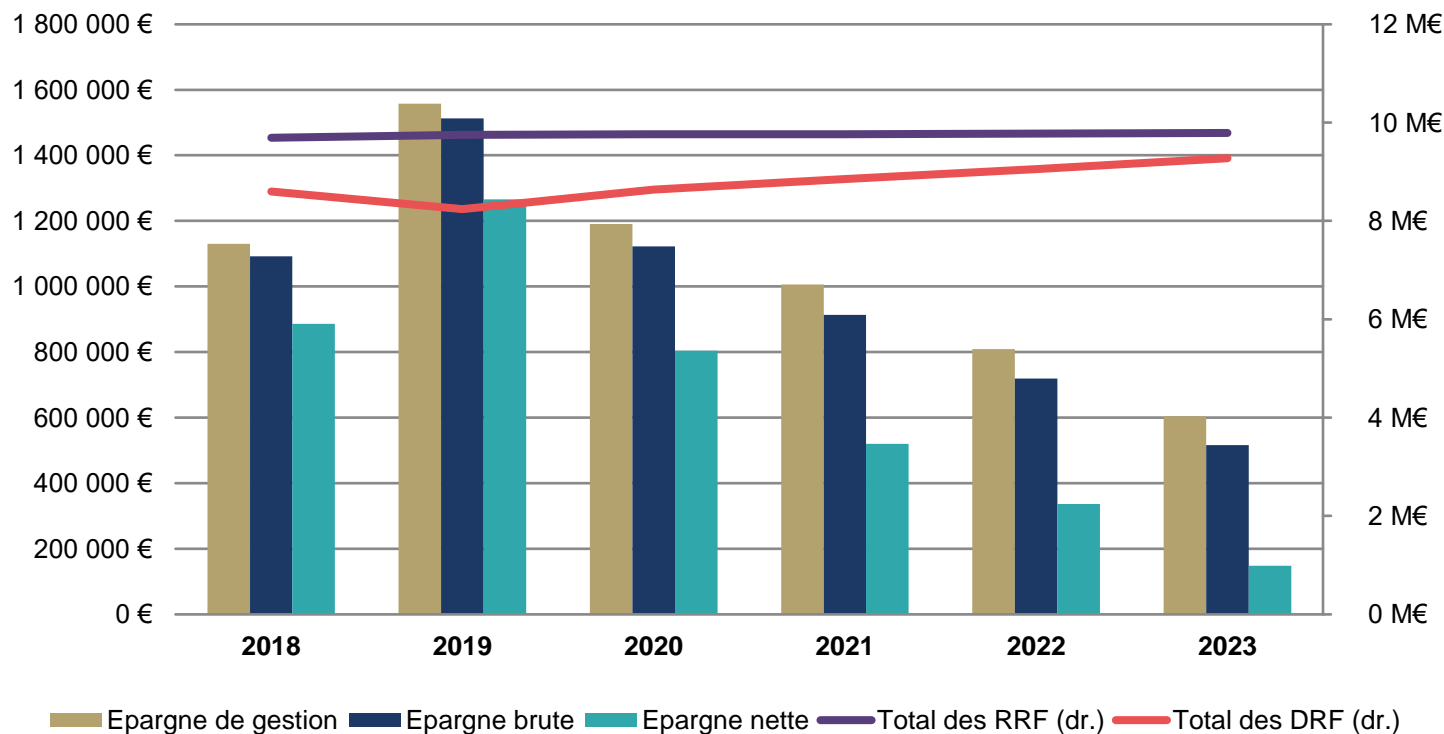
## Répartition et évolution des dépenses réelles de fonctionnement



La diminution est liée notamment aux charges exceptionnelles du chapitre 67 représentées ici en violet (impact de la subvention vers le budget « déchets » pour 650K€, ramené à 125K€ à partir de 2019). Le rythme de progression des dépenses est élevé : en moyenne +14% sur le 011 et 5,2% sur le 012 lié aux prises de compétences de l'EPCI.

# Erosion progressive des épargnes

## Évolution des épargnes (hors cessions) et effet de ciseau



En 2019, l'épargne de gestion et brute se reconstitue, cela s'explique par la forte diminution de la subvention au budget déchets.

A partir de 2020, les courbes des dépenses et des recettes de fonctionnement se rapprochent, signe de la fragilisation de la section de fonctionnement.

# Investissement: 4 scénarios étudiés

## 1- La situation financière avec uniquement les projets engagés

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Bâtiments CCPCAM</b>	2 315 756	959 994	1 315 756				
<b>Centre culturel</b>	3 701 425	500 000	1 000 000	2 201 425	0		
<b>Energie</b>	2 061 834	1 415 093	621 741	25 000			
<b>Piscine phase 1</b>	500 587	325 000	143 587	160 000	16 000		
<b>PLUi</b>	305 705	218 228	87 477				
<b>Programme Habiter mieux solde des actions</b>	55 000	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10000
<b>Route des fortifications sans pointe des Espagnols</b>	861 000	239 512	621 488	0	0		
<b>Rénovation VVF</b>	1 700 000	712 542	987 458	0	0		
<b>Entretien Offices Tourisme (portes automatiques)</b>	79 000	44 000	59 000				
<b>Très Haut débit phase 1</b>	827 255	553 255	274 000	0	0	0	0
<b>Térénez</b>	458 192	359 418	98 774	0			
<b>Za + co working</b>	710 110	400 000	310 110	0	0	0	0
<b>Total dépenses programme</b>	13 575 864	5 732 042	5 529 391	2 396 425	26 000	10 000	10 000

## 4 - Situation financière avec uniquement les projets engagés

	2019	2020	2021	2022
<b>Capacité d'autofinancement</b> (CAF nette (ôtée du capital de la dette))	885 855	1 285 589	1 009 193	822 722
Taux d'épargne brute (en %)	11,28 %	15,72 %	12,91 %	11,1 %

### Ratio de désendettement (en année)

2018	2019	2020	2021	2022
2,9 ans	3,4 ans	2,1 ans	2,7 ans	3,6 ans

Notre objectif: Le ratio de désendettement ne doit pas dépasser les 6 ans

2 - **Scénario 1** avec l'abattoir

3 - **Scénario 2** Projets engagés sans l'abattoir + pointe des Espagnols, le volet économique, la maison médicale de garde et l'entretien du bâtiment piscine

4 - **Scénario 3** Projets engagés sans l'abattoir + pointe des Espagnols, la maison médicale de garde, volet économique et Très haut débit phase 2

5 - **Scénario 4**

= Scénario 3 + les aides à l'habitat de 305 000 € /an



# Rétro prospective - scénario PPI 1

avec l'abattoir

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Abattoir	7 572 318	213 000	5 238 409	2 120 909	0	0	0
Projets engagés	13 575 864	5 732 042	5 529 391	2 396 425	26 000	10 000	10 000
Total dépenses programme	21 148 182	5 945 042	10 767 800	4 517 334	26 000	10 000	10 000

## L'épargne de la Collectivité

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement en fin d'exercice	2 763 790	3 239 500	2 568 453	1 936 319	1 343 828	1 400 224
Capacité d'investissement résiduelle	0	-1 403 190	-786 058	3 093 412	272 558	
CAF nette	885 855	1 265 589	804 159	520 360	336 428	147 887
Taux d'épargne brute (en %)	11,28%	15,51%	11,31%	9,19%	7,30%	5,34%
Ratio de désendettement	2 ans	3,1 ans	3,9 ans	4,2 ans	4,9 ans	6,1 ans
Total à emprunter	2 739 500 €					

Situation avec l'emprunt nécessaire:	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement en fin d'exercice	2 763 790	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
CAF nette	885 855	1 265 589	613 773	384 980	220 870	52 520
Taux d'épargne brute (en %)	11,28 %	15,51 %	11,06 %	8,78 %	6,92 %	4,98 %
Ratio de désendettement	2 ans	4 ans	6 ans	6,8 ans	7,9 ans	10 ans
Total à emprunter	5 035 690 €					

- ▶ En réalisant un emprunt en 2019 de 2 739 500 € pour financer l'abattoir, il est indispensable soit d'étaler d'avantage les dépenses de 2019 à 2022 ou il sera nécessaire de prendre un emprunt supplémentaire car il y a un besoin de financement supplémentaire de 1 103 190 € entre 2019 et 2020.
- ▶ Le Taux d'épargne brute en 2023 est proche du seuil critique des 5 %.
- ▶ Avec un emprunt supplémentaire de 1 103 190 €, le ratio de désendettement sera de 7,9 ans en 2022 et de 10,1 ans en 2023, le taux d'épargne brute en 2023 franchirait le seuil critique des 5 %.

# Rétro prospective - scénario PPI 2

Projets engagés sans l'abattoir + pointe des Espagnols, maison médicale de garde, volet économique et l'entretien du bâtiment piscine

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022
Projets engagés	13 575 864	5 732 042	5 529 391	2 396 425	26 000	10 000
Pointe des Espagnols	1 400 000		300 000	400 000	700 000	
Maison médicale de garde	500 000	0	50 000	100 000	350 000	0
Volet économique	970 216	70 216	450 000	250 000	100 000	100 000
Piscine	828 587	325 000	143 587	160 000	100 000	100 000
<b>Total dépenses programme</b>	<b>17 274 667</b>	<b>6 127 258</b>	<b>6 472 978</b>	<b>3 081 425</b>	<b>1 276 000</b>	<b>210 000</b>

# L'épargne de la Collectivité

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement en fin d'exercice	3 306 574	2 000 028	1 436 513	2 041 924	2 508 416	2 886 367
CAF nette	885 855	1 265 589	804 159	625 424	441 493	252 951
Taux d'épargne brute (en %)	11,28%	15,51%	11,50%	9,63%	7,62%	5,52%
Ratio de désendettement	2 ans	2,4 ans	3,1 ans	3,7 ans	4,6 ans	6,3 ans
Total à emprunter	2 650 000 €					

Le fonds de roulement est très bon, ce qui permet d'investir plus ou de moins emprunter.

# Rétro prospective - scénario PPI n° 3

## = Scénario 2 + THD phase 2

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023
THD phase 2	3 125 235	0	625 047	625 047	625 047	625 047	625 047
Total dépenses Scénario 2	17 274 667	6 127 258	6 472 978	3 081 425	1 276 000	210 000	0
Total dépenses Scénario 3	20 552 620	6 486 982	7 098 025	3 706 472	1 901 047	835 047	625 047

# L'épargne de la Collectivité

PPI 2019 de 6,65 M€

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement en fin d'exercice	5 664 180	3 306 574	1 374 963	1 536 383	1 411 664	1 148 028
CAF nette	885 855	1 265 589	804 159	520 360	336 428	147 887
Taux d'épargne brute (en %)	11,28 %	15,51 %	11,5 %	9,36 %	7,36 %	5,27 %
Ratio de désendettement	2 ans	2,4 ans	4,4 ans	5,2 ans	6,4 ans	8,7 ans
Total à emprunter	4 000 000€					

# Rétro prospective - scénario PPI 4

= Scénario 3 et les aides à l'habitat de 305 000 € /an

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aides à l'habitat	1 525 000		305 000	305 000	305 000	305 000	305 000
Total dépenses Scénario 3	<b>20 552 620</b>	<b>6 486 982</b>	<b>7 098 025</b>	<b>3 706 472</b>	<b>1 901 047</b>	<b>835 047</b>	<b>625 047</b>
Total dépenses Scénario 4	<b>22 077 620</b>	<b>6 486 982</b>	<b>7 403 025</b>	<b>4 011 472</b>	<b>1 901 352</b>	<b>1 140 047</b>	<b>930 047</b>

## L'épargne de la Collectivité

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds de roulement en fin d'exercice	3 306 574	1 069 963	3 101 708	3 344 911	2 369 018	1 324 775
CAF	885855	1 265 589	804 159	343 282	179 172	10 822
Taux d'épargne brute (en %)	11,28%	15,51%	11,50%	8,89%	6,98%	<b>4,98%</b>
Ratio de désendettement	2 ans	2,4 ans	<b>6,4 ans</b>	<b>7,6 ans</b>	<b>9 ans</b>	<b>11,6 ans</b>
Total à emprunter	<b>5 525 325€</b>					

# Récapitulatif des indicateurs financiers selon les scénarios en 2023

	Situation actuelle	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Épargne nette	608 K€	229 K€	253 K€	148 K€	11 K€
Taux d'épargne brute	7,53 %	4,98 %	5,52%	5,27%	4,98%
Ratio de désendettement	2,5 ans	10 ans	6,3 ans	8,7 ans	11,6 ans
Capital emprunté sur la période	0	5035 K€	2650 K€	4000 K€	5 525 K€
Fonds de roulement au 31/12/2023	1M€	1M€	1M€	1M€	1M€

Les charges de fonctionnement doivent être maîtrisées pour pouvoir dégager une CAF suffisante pour pouvoir investir sans trop emprunter.

Le PPI doit être choisi en fonction des critères conseillés par la CRC, le taux d'épargne nette doit être supérieur à 5 % et le ratio de désendettement ne doit pas dépasser le seuil de 10 ans.



# 4 -Budget déchets

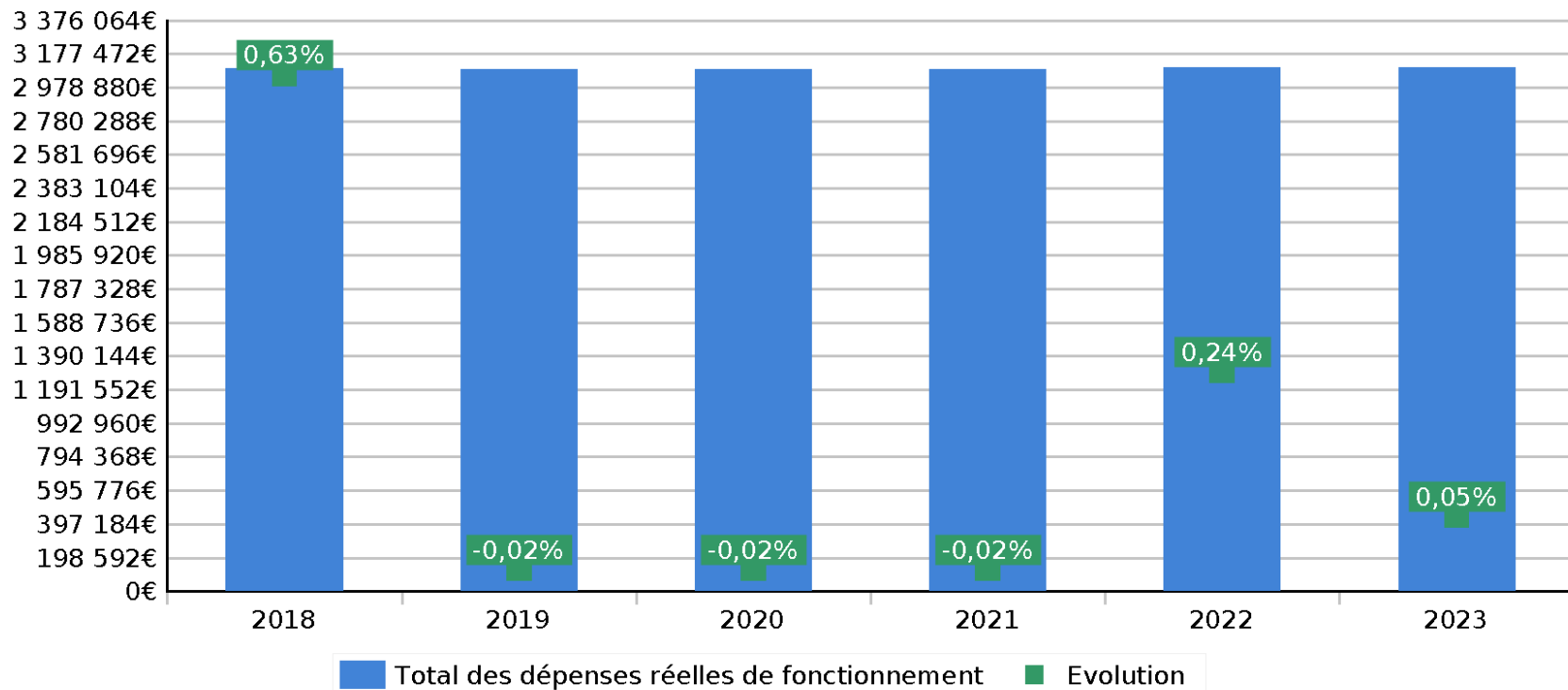
---

## Analyse prospective 2018 - 2023 scénario PPI

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
4 caissons décheterie	30 000	0	0	0	0	30 000
Agrandissement plateforme usine compostage	260 000	160 000	0	0	0	420 000
Aménagement intérieur syndicat de voirie	20 000	0	0	0	0	40 000
Aménagement point environnement Kervandez	100 000	0	0	0	0	100 000
Aménagement véhicules	4 200	0	0	0	0	8 400
Aménagements décheterie Camaret	0	150 000	0	0	0	153 840
Autres	200 000	300 000	0	0	0	530 000
BOM	0	400 000	400 000	0	0	800 000
Bardage syndicat de voirie	40 000	0	0	0	0	100 000
Bloc béton maintien merlon	33 000	0	0	0	0	33 000
Bâtiment hangars stockage tri sélectif	0	0	0	0	0	210 000
Caisson verre avec fermeture hydraulique	10 800	0	0	0	0	21 600
Changement porte fosse OM	13 400	0	0	0	0	13 400
Colonnes collectives et verres	168 000	0	0	0	0	238 000
Cuve station de transfert	11 000	0	0	0	0	21 200
Equipement packmat Rosnoen	0	104 000	0	0	0	104 000
Fourniture Bacs 660 l om/cs	0	0	0	0	0	15 000
Fourniture bacs 120 l om/cs	6 000	0	0	0	0	6 000
GPS collecte camion-grue	6 000	0	0	0	0	6 000
Génie civil colonnes collectives et verres	24 799	20 000	0	0	0	74 799
Hangar rénové	30 000	0	0	0	0	60 000
Machine à laver - bio-déchets - usine de compostage	26 400	0	0	0	0	26 400
Portes inox usine compostage	30 000	0	0	0	0	30 000
Radier béton station de lavage + bassin	20 000	0	0	0	0	20 000
Réaménagement décheterie Crozon	150 000	0	0	0	0	150 000
Signalétique colonnes et décheteries	5 000	0	0	0	0	5 000
Travaux décheterie Rosnoen (bureaux locaux D3E DDS)	0	150 000	0	0	0	150 000
Travaux décheterie Rosnoen (marché reporté de 6 mois)	380 000	17 403	0	0	0	397 403
Téléphone camion	1 000	0	0	0	0	1 000
Télésurveillance taux de remplissage	20 000	10 000	0	0	0	50 000
Retourneur d'andain de compost	11 000	0	0	0	0	11 000
<b>Total</b>	<b>1 600 599</b>	<b>1 311 403</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 826 042</b>

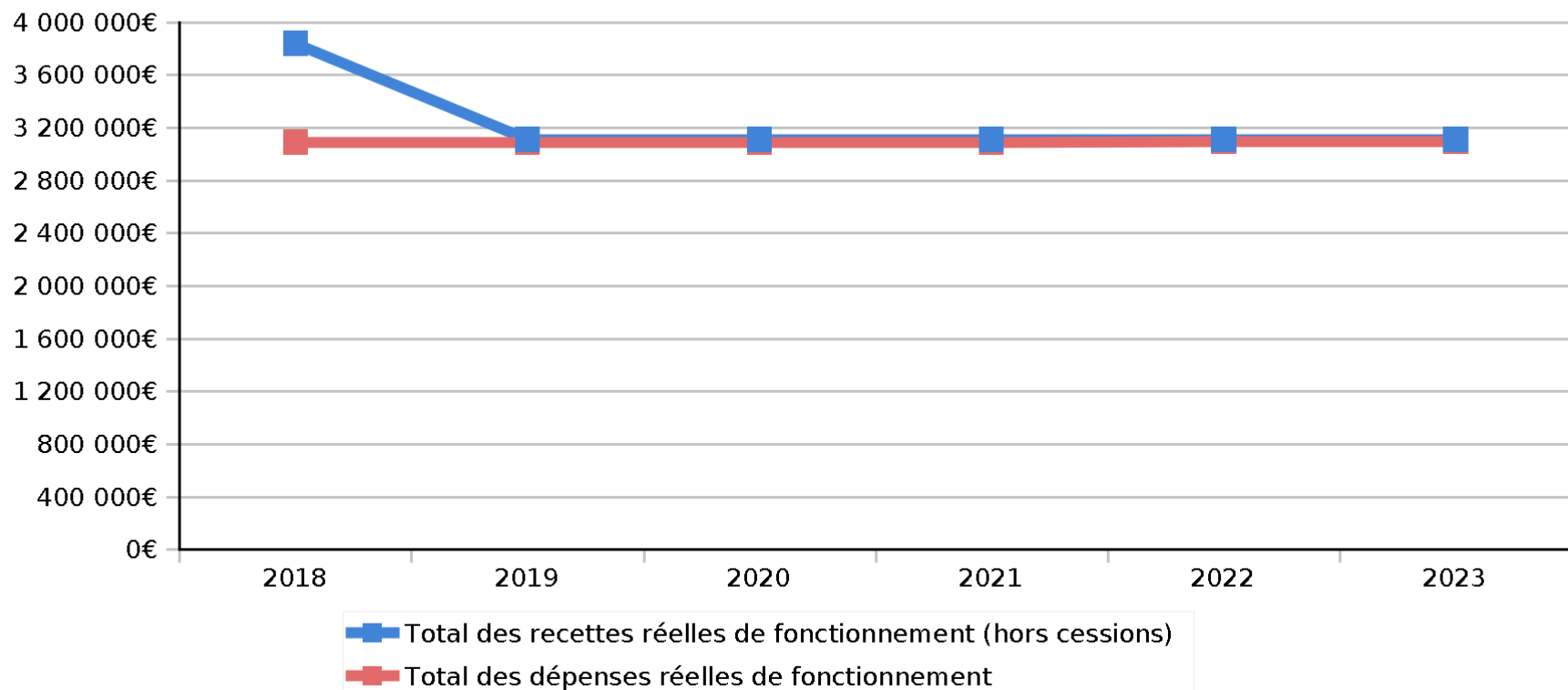
# L'évolution moyenne des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble de la période

## Dépenses de fonctionnement



**Effet de ciseau** : Evolution de l'écart entre les recettes d'exploitation (fonctionnement) et les dépenses d'exploitation y compris les cessions d'immobilisations.

## Effet de ciseau



Les recettes de fonctionnement chutent en 2019 à cause de l'arrêt de la subvention annuelle du budget général de 500 000€.

# LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne nette (a)	719 276	6 437	6 999	7 562	-9 863	-14 360
FCTVA (b)	79 402	229 754	165 911	65 616	0	0
Autres recettes (c)	0	0	0	0	0	0
<b>Ressources financières propres d = (a+b+c)</b>	799 708	236 191	172 910	73 178	-9 863	-14 360
Subventions perçues (liées au PPI) (e)	0	0	0	0	0	0
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (f)	0	0	0	200 000	50 000	0
<b>Financement total g = (d+e+f)</b>	799 708	236 191	172 910	273 178	40 137	-14 360

Résultat de l'exercice	585 867	-1 385 307	-1 138 493	-126 822	40 137	-14 360
------------------------	---------	------------	------------	----------	--------	---------

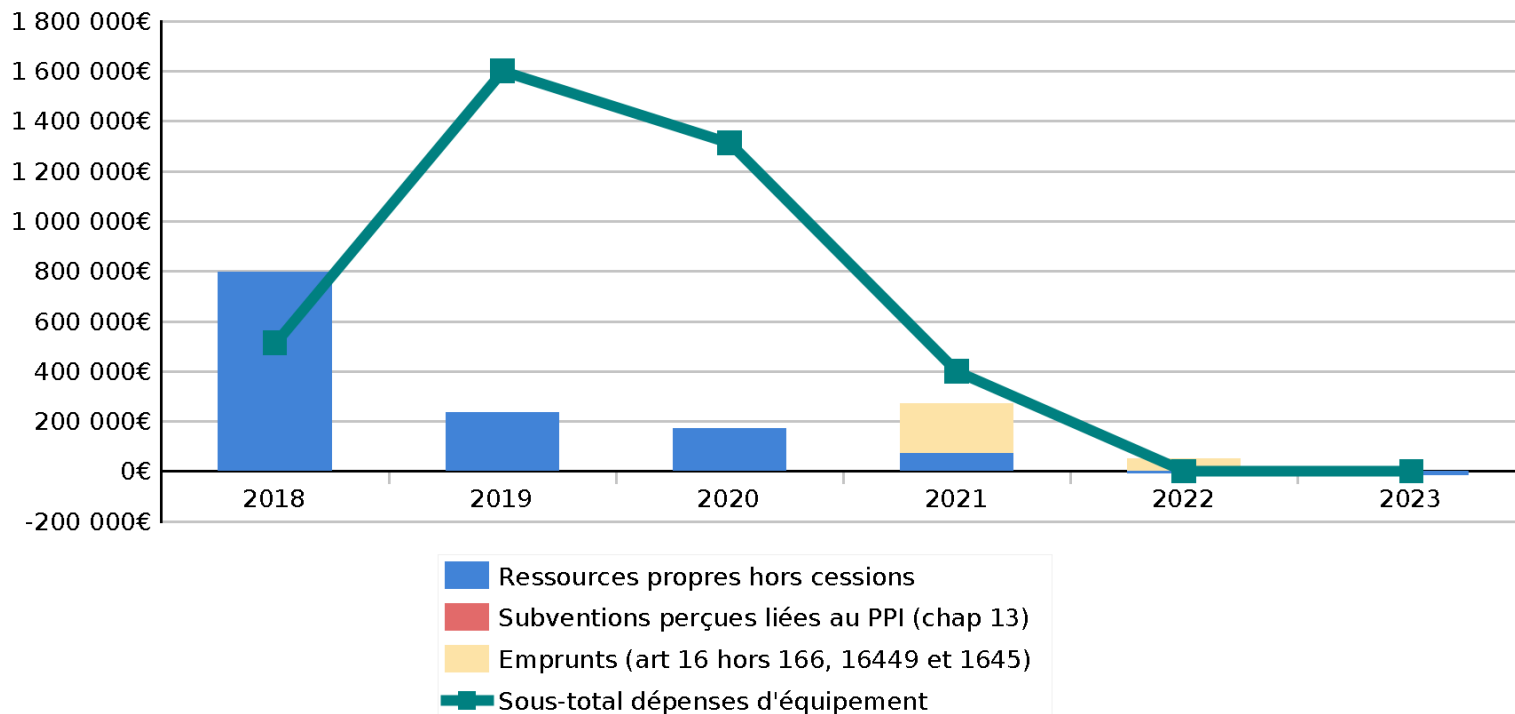
# L'épargne du budget déchets

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne brute	747 728	22 069	22 632	23 195	15 757	14 157
<i>Taux d'épargne brute (en %)</i>	19,48 %	0,71 %	0,73 %	0,75 %	0,51 %	0,45 %
Epargne nette	719 276	6 437	6 999	7 562	-9 863	-14 360

Dès 2019 l'épargne nette baisse, il faudra donc faire attention aux dépenses à venir.

# Le financement

## Répartition du financement de l'investissement



La dette est faible, fin des emprunts actuels en 2022, il y a donc une marge de manœuvre.

Le fonds de roulement doit être stabilisé au minimum à l'équivalent de 2 mois de salaires soit 165 000 € pour respecter la préconisation de la CRC.

Besoin d'emprunter 250 000 € en 2021 pour préserver le FR.

# Ratios

	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	81,24 %	99,79 %	99,78 %	99,76 %	100,32 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13,39 %	51,44 %	42,14 %	12,85 %	0 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	1,63 %	1,51 %	1 %	6,93 %	7,71 %

**Ratios qui indiquent que le budget déchets est en bonne situation financière. Il sera nécessaire de maîtriser les dépenses de fonctionnement à l'avenir.**



## 5 -Budget eau

---

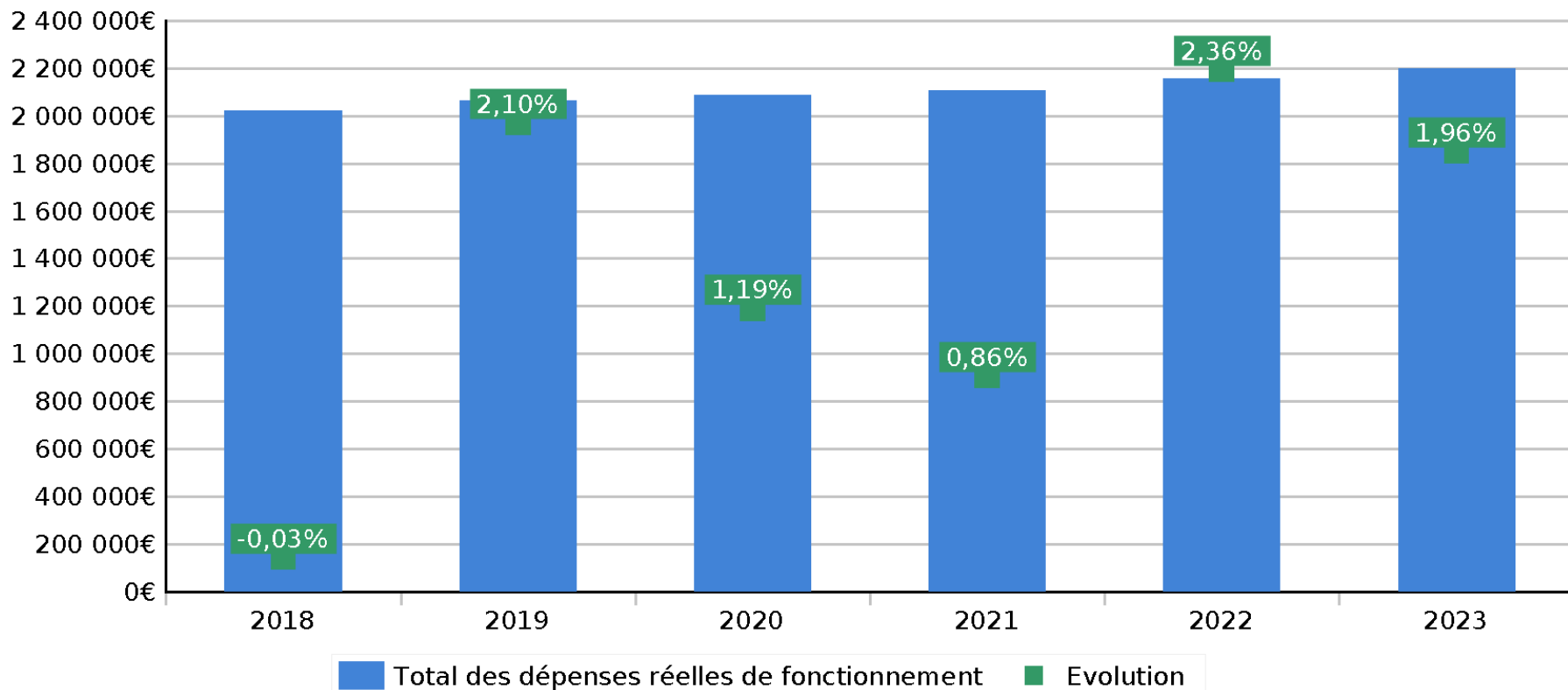
# Analyse prospective 2018 - 2023 scénario PPI

# Un PPI de 11 M€ à financer en 5 ans

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Abaissement pression et sectorisation	20 000	475 000	0	0	0	0	495 000
Acquisitions foncières Crozon/Argol	0	160 000	0	0	0	0	160 000
Augmentation zone d'influence Poraon	0	0	5 000	250 000	0	0	255 000
Construction réservoir Crozon	0	10 000	1 300 000	0	0	0	1 310 000
Marché à bons de commande AEP	300 000	300 000	300 000	300 000	0	0	1 200 000
Remplacement Surpresseur Pondol	0	5 000	65 000	0	0	0	70 000
Renforcement Feeder 250	0	0	0	2 020 000	2 000 000	0	4 020 000
Renouvellement Feeder 300	1 000	330 000	0	0	0	0	331 000
Renouvellement parc compteurs	70 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	495 000
Réhabilitation usine Kernagoff	0	0	0	0	100 000	1 200 000	1 300 000
Schéma directeur DSP	0	50 000	0	0	0	0	50 000
Travaux AEP (renouvellement périodique)	0	0	0	0	0	0	0
Travaux AEP Argol	5 000	350 000	0	0	0	0	355 000
Travaux captages Argol	50 000	0	0	0	0	0	50 000
Travaux divers DSP	0	200 000	100 000	100 000	100 000	100 000	600 000
<b>Total</b>	<b>446 000</b>	<b>1 965 000</b>	<b>1 855 000</b>	<b>2 755 000</b>	<b>2 285 000</b>	<b>1 385 000</b>	<b>10 691 000</b>

# L'évolution moyenne des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble de la période

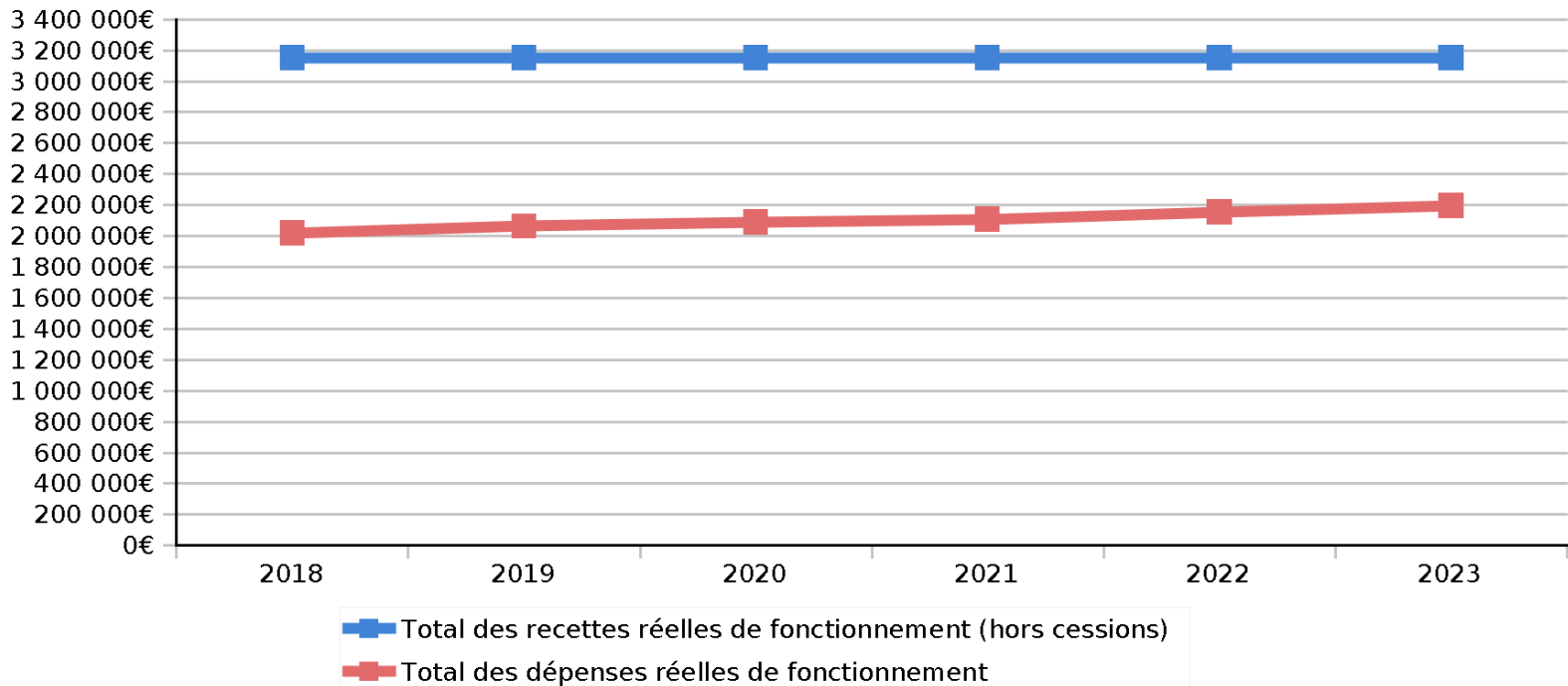
## Dépenses de fonctionnement



Augmentation des charges en 2021 liée aux intérêts des nouveaux emprunts.

# Effet de ciseau : Evolution de l'écart entre les recettes et les dépenses d'exploitation

## Effet de ciseau



**A partir de 2021 augmentation de l'effet ciseau.**

# Le coût annuel de l'investissement

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne nette (a)	949 040	927 267	928 395	916 115	828 953	738 486
Autres recettes (c)	25 320	25 320	25 320	25 320	25 320	25 320
<b>Ressources financières propres d = (a+b+c)</b>	974 360	952 587	953 715	941 435	854 273	763 806
Subventions perçues (liées au PPI) (e)	0	0	0	0	0	0
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (f)	0	0	528 166	1 725 120	1 331 246	510 456
<b>Financement total g = (d+e+f)</b>	974 360	952 587	1 481 881	2 666 555	2 185 519	1 274 261

Résultat de l'exercice	528 360	-1 012 413	-373 119	-88 445	-99 481	-110 739
------------------------	---------	------------	----------	---------	---------	----------

Le Résultat de l'exercice est négatif mais les emprunts permettent de financer les gros investissements prévus dans le PPI.

# L'épargne du budget eau

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne brute	1 128 646	1 086 169	1 061 656	1 043 635	994 025	951 719
<i>Taux d'épargne brute (en %)</i>	35,84 %	34,5 %	33,72 %	33,15 %	31,57 %	30,23 %
Remboursement capital de la dette	179 607	158 902	133 261	127 520	165 072	213 234
Epargne nette	949 040	927 267	928 395	916 115	828 953	738 486

Le taux d'épargne brute est très bon.

# Ratios

## Ratio de désendettement

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Ratio	0,8 ans	0,7 ans	1 ans	2,6 ans	3,9 ans	4,4 ans

	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	22,94 %	24,82 %	25,92 %	26,21 %	26,12 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,16 %	62,41 %	58,91 %	87,5 %	72,57 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	27,54 %	22,5 %	35,04 %	85,78 %	122,81 %

Ratios qui indiquent que l'encours de la dette du budget eau a augmenté à cause des emprunts qui seront contractés, le fonds de roulement ne pouvant couvrir tous les investissements du PPI.

# 6 -Consolidation du budget général avec le Budget déchets et le budget eau

---



# Budget consolidé avec les 2 budgets annexes: Eau et déchets

CAF	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets	747 728	22 069	22 632	23 195	-10 471
Eau	1 128 646	1 134 794	1 139 281	1 132 080	1 093 506
Principal	1 092 418	1 512 451	1 142 865	954 790	752 055

## RATIO DE DÉSENDETTEMENT



# Consolidation des résultats des 3 budgets

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne brute	2 968 792	2 640 689	2 324 227	2 109 599	1 870 812	1 638 138
Taux d'épargne brute (en %)	17,8 %	16,49 %	14,51 %	13,16 %	11,67 %	10,21 %
CAF nette	2 554 171	2 219 292	1 856 753	1 572 957	1 297 330	1 028 005
<b>Capital Restant Dû cumulé au 31/12</b>	3 129 622	4 358 225	6 018 917	7 657 394	8 730 790	8 896 746
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	18,76 %	27,22 %	37,57 %	47,78 %	54,36 %	55,33 %

- ▶ L'épargne brute est dans la moyenne de 10 % en 2023, grâce au budget eau qui augmente le taux (33 % d'épargne brute). Un ratio de désendettement de 5,43 ans en 2023 donc bonne situation globale.
- ▶ Ne pas oublier qu'en 2020, le budget assainissement impactera également la situation financière de l'EPCI.